

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À  
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 482

présenté par  
Mme Lise Magnier, M. Criaud, M. Plassard, M. Marle et Mme Ludmann

-----

**ARTICLE 6**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---